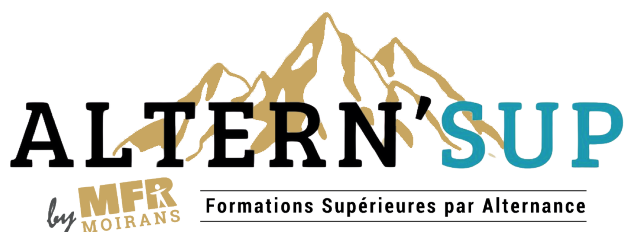


MODALITÉS DES STAGES À L'ÉTRANGER ERASMUS



1. Les objectifs du stage international

Acquisition de compétences professionnelles internationales

- Laboratoires d'analyses
- Centres de recherches
- Entreprises secteur Agroalimentaire
- Entreprises secteur Social
- Autres structures en lien avec les formations de la MFR Moirans

Acquisition de compétences culturelles, humaines et/ou linguistiques

L'expérience professionnelle et l'immersion culturelle sont prioritaires. Nous attendons de l'entreprise d'accueil du stagiaire qu'elle réponde aux objectifs du stage.

Nous espérons que l'envie de découvrir, de mieux comprendre le pays dans lequel chaque étudiant vivra, de rencontrer l'autre pendant deux mois soit au cœur des initiatives quotidiennes des jeunes sur place.

Il est conseillé d'effectuer un stage dans un pays où le stagiaire pourra pratiquer l'anglais car c'est en anglais que la plupart des échanges professionnels se font.

Le choix de la langue parlée sur le lieu de stage ou dans le pays d'accueil reste cependant ouvert. Il nous paraît en effet pertinent que pour toute mobilité internationale l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques fasse partie du voyage, qu'elles soient en anglais, en espagnol, en Italien ou toute autre langue. Attention cependant à bien anticiper les capacités linguistiques de chacun pour ne pas subir la mobilité.

Formations professionnelles et supérieures en alternance :
Bac Pro, BTS, Formations Bac+3/+4 - Accueil et hébergement de groupes



Antenne CFA des MFR Rhône-Alpes - Etablissement sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture
Centre de formation financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le FSE - N° Siret : 779 570 431 0022

2. Durée et engagement

Le stage en entreprise s'effectue sur 8 semaines (Juillet Août) et est ouvert aux élèves de 1^{re} année.

3. Possibilités d'aide de financement (selon votre statut)

- Erasmus
- Conseil Régional (chaque cas est étudié)
- DRAAF (pour les formations Ministère Agriculture, chaque cas est étudié)

Un dossier est à monter pour chaque demande et les échéances sont relativement courtes, ce qui implique que dès la rentrée, chaque futur stagiaire s'engage à trouver un stage et à réaliser le dossier dans les délais impartis. En principe, l'échéance des dépôts de candidatures arrive à la mi-janvier.

Les étudiants et apprentis déposent eux-mêmes une demande de bourse en ligne auprès du Conseil Régional AURA. Consultez dès à présent le site : <https://www.auvergnerhonealpes.fr>

4. Destinations

Toutes destinations dans les pays membres de l'Union Européenne.

5. Accompagnement

Lavinia Liguori vous accompagnera tout au long de vos démarches avant le stage, pendant et au retour afin de faire un bilan de votre stage.

Quand vous serez en 2^e année nous vous demanderons de communiquer sur votre expérience auprès des élèves de 1^{re} année.

Pour les modalités administratives, les informations seront communiquées en cours par les coordinatrices et auprès des parents ou tuteurs par courrier postal.

Vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner sur « Comment partir à l'étranger » sur le site gouvernemental : www.diplomatie.gouv.fr

**Formations professionnelles et supérieures en alternance :
Bac Pro, BTS, Formtions Bac+3/+4 - Accueil et hébergement de groupes**



Antenne CFA des MFR Rhône-Alpes - Etablissement sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture
Centre de formation financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le FSE - N° Siret : 779 570 431 0022

6. Administratif

- Vérifiez que vos pièces d'identités seront valides tout au long de votre stage.
- Renseignez-vous auprès de vos sociétés d'assurances ou mutuelles étudiantes LMDE / ou mutuelles parents pour la couverture assurance maladie et une complémentaire santé spécifique à la période de stage et au pays d'accueil (fortement conseillée mais pas obligatoire).
- Demandez la carte européenne d'assurance maladie auprès de la LMDE ou la CPAM. Site Ameli.fr pour les destinations européennes.
- Mettez en place un budget prévisionnel afin de mener à bien ce projet. Veuillez noter que les bourses du Conseil Régional et de la DGER sont versées après le stage et que seuls 70 % de la bourse Erasmus + est versée préalablement au départ pour les stages européens seulement.

Voyez dans ce projet Erasmus une formidable expérience afin d'améliorer votre niveau de langue mais également une opportunité certaine de vous ouvrir à d'autres horizons qui seront un vrai enrichissement. Partir dans le cadre d'Erasmus est un réel plus sur votre CV.

Nous comptons sur votre engagement et votre esprit d'initiative dans ce projet valorisant et enrichissant.

La MFR de Moirans



Erasmus+



Formations professionnelles et supérieures en alternance :
Bac Pro, BTS, Formtions Bac+3/+4 - Accueil et hébergement de groupes



Antenne CFA des MFR Rhône-Alpes - Etablissement sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture
Centre de formation financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le FSE - N° Siret : 779 570 431 0022